

L'heureux cyclage ou l'art de recycler

Le 21 octobre, l'Assemblée Nationale a voté à la quasi-unanimité la loi Grenelle I, qui est annoncée comme la première pierre législative d'une politique de développement durable. Dans la partie consacrée aux déchets, on peut lire la phrase suivante : « La réutilisation, le tri, la valorisation de matière et le recyclage seront encouragés et facilités, en tant que modes prioritaires de gestion des déchets, pour atteindre les objectifs fixés par la présente loi. »¹

Cette orientation proposée par nos élus, les Ateliers vélo la mettent en place au quotidien pour remettre sur roues des vélos tout en permettant aux cyclistes d'acquérir une certaine autonomie dans la mécanique. Ces Ateliers vélos, parfois appelé Bricovélo ou Ateliers d'auto-réparation ont pour vocation d'éviter le gâchis tout en répondant aux besoins de réparation des cyclistes.

Derrière la simple volonté de promouvoir l'usage de la bicyclette, ils prônent le développement d'un processus de recyclage abouti et un transfert de savoirs pour permettre à toutes et à tous de dompter leur machine.

Le recyclage de vélo : un gain pour la collectivité

Beaucoup de vélos traînent dans les caves de nos immeubles. Certains ont été abandonnés par leurs utilisateurs qui n'ont pu l'emmener au cours de leur déménagement, d'autres survivent à leur propriétaire, d'autres encore sont simplement délaissés pour un petit problème mécanique... Le propriétaire abandonne son vélo,

Ph. Prigent



ne sachant pas le réparer parfois pour reprendre la voiture.

Les co-propriétés qui voient s'accumuler des vélos inutilisés dans les garages font de temps en temps un grand ménage qui conduit les vélos directement en déchetterie, sans même parfois considérer leur état. Quand un vélo est poussiéreux, dégonflé et s'avère encombrant, on ne lui donne plus aucune valeur... Pourtant, bien souvent, ces vélos peuvent être remis en état avec un peu d'huile, un ou deux coups de clef, voire, un seul coup de chiffon...

Les déchetteries regorgent alors de vélos dévalorisés qui deviennent même coûteux pour la collectivité qui doit prendre en charge le retraitement. Pour les Ateliers vélo, ce schéma est un fourvoiement face à l'urgence écologiste à laquelle la loi Grenelle tente de répondre. Ces vélos abandonnés peuvent rapidement retrouver leur lettre de noblesse et circuler dans les rues de nos villes.

Les Ateliers vélo proposent d'éviter le gâchis en recyclant les vélos abandonnés. Tant bien que mal, ils cherchent à court-circuiter le schéma classique pour revaloriser le patrimoine vélo de leurs villes pour le mettre à profit de leurs habitants, tout en leur apprenant à les remettre en état. Les vélos abandonnés n'ont rarement plus aucune valeur, et certains sont même des trésors perdus dans l'oubli avec l'arrivée de l'automobile et des VTT asiatiques. Les vélos sortis des caves sont, dans beaucoup de villes, les témoins du XX^e siècle ouvrier où les solides marques françaises et européennes de bicyclette équipaient les employés des usines.

Le transfert de connaissance pour favoriser l'autonomie du cycliste

Les problèmes de mécanique sont parmi les premiers obstacles à la pratique continue du vélo pour des cyclistes qui n'ont pas toujours les moyens d'acheter un vélo neuf ou de payer un vélociste pour faire réparer leur vélo. Sur

un vélo d'occasion, le prix de la réparation devient vite rédhibitoire, certaines réparations coûtant plus cher que le prix du vélo lui-même.

Beaucoup de cyclistes ne se sont jamais affrontés à la mécanique de leur véhicule. Pourtant, quand on dispose des outils, des pièces détachées nécessaires à la réparation et des conseils de spécialistes, on peut très vite apprendre à entretenir et réparer son vélo soi-même. Ce sont ces trois éléments que l'on trouve dans les Ateliers vélos, et les animateurs cherchent à favoriser l'autonomie du cycliste pour qu'il puisse être à l'écoute de son vélo, prévenir les soucis et réparer quand il le faut. Un cycliste qui sait réparer son vélo aura moins de raisons de l'abandonner et puis, la formation à la mécanique vélo est un gage de sécurité.

Mais les Ateliers vélo sont également fréquentés par des cyclistes aguerris qui ont toutes les compétences pour réparer leurs bicyclettes, mais n'ont pas forcément la place et les outils

, réparer et réutiliser les vélos

disponibles chez eux. Les Ateliers vélos, en mettant à disposition un local équipé et des pièces détachées issues du démontage des vélos inutilisables, permettent à chacun d'entretenir et réparer leur véhicule. Les animateurs sont là en appui, ils conseillent de temps à autre sur des aspects techniques, mais également pour garantir la sécurité du cycliste.

Dans ces lieux, on retrouve des cyclistes de tous horizons. Certains sont attirés par les enjeux militants, d'autres par le plaisir de la mécanique, d'autres encore par le faible coût de système : l'achat d'un vélo d'occasion et l'adhésion annuelle à l'association. En revanche on constate que les ateliers attirent avant tout les habitants du quartier qui trouvent à leur porte un service qu'ils n'iraient pas chercher à l'autre bout de la ville.

La création d'un réseau : « l'heureux cyclage »

Les Ateliers vélo deviennent de plus en plus nombreux en France comme à l'étranger. Face aux succès qu'ils rencontrent et aux enjeux liés à cette activité, des représentants d'une dizaine d'ateliers se sont réunis à Dijon, au cours de la semaine de la mobilité 2008. « L'heureux cyclage », le réseau des Ateliers vélo est né de cette première rencontre. Il a pour vocation de faciliter l'échange d'expérience, la mutualisation des connaissances et favoriser la création d'autres Ateliers vélo.

L'heureux cyclage souhaite donc faire des émules, et voir se développer cette activité qui cumule les avantages pour les cyclistes et la collectivité. Les Ateliers vélo s'inscrivent en parfaite complémentarité avec les locations de vélos, les systèmes de Vélo en Libre Service et les vélocistes. Ils sont une pièce supplémentaire nécessaire au développement de l'usage du vélo dans nos villes. Gageons que les orientations proposées par la loi Grenelle soit retranscrite au niveau local, et que les Ateliers vélo soient « encouragés et facilités », cette activité.

La mise à disposition de locaux par

les collectivités locales facilite énormément le développement de cette activité vite contrainte par l'espace. Par ailleurs, si le fonctionnement des ateliers dépend avant tout des bonnes volontés des bénévoles, le soutien financier par les collectivités peut permettre d'embaucher et d'offrir ainsi de plus grandes plages d'ouverture.

La règle des 3R

Dans les Ateliers vélo, la règle des 3R qui est retranscrite dans la loi Grenelle est une priorité : **réduire les déchets, réutiliser les pièces détachées et recycler les matériaux**. Cela se traduit concrètement par la récupération des vélos délaissés ; le tri, le démontage, le remontage des vélos ; l'organisation d'un stock de pièces détachées ; et enfin le tri des déchets.

Récupération

Les associations tentent de se faire connaître auprès des syndicats d'immeubles qui débarrassent souvent leur cour ou leur cave de vélos inutilisés à la fin de l'année scolaire... Grâce à leur no-

torité, les particuliers, les co-propriétés, les professionnels, mais aussi les collectivités (la Communauté d'Agglomération de Grenoble a donné 30 vélos de location en fin de vie à l'association « un p'tit vélo dans la tête » (voir photo ci-contre) apportent directement des vélos inutilisés aux associations. Mais certaines d'entre-elles se déplacent sur les lieux de récupération... avec des vélos équipés de remorques !

Des négociations sont en cours dans certaines villes pour récupérer les vélos jetés dans les déchetteries. Bien entendu cette stratégie nécessite un grand local, afin de stocker le nombre impressionnant de vélos jetés.

Tri, démontage et remontage des vélos

À leur arrivée dans les ateliers, les vélos sont triés en fonction de leur état. Certains en mauvais état sont démontés par les bénévoles et les salariés afin d'alimenter un stock de pièces détachées. Les démontages se font de manière conviviale. Ils permettent souvent une première approche de la mécanique vélo puisqu'il ne nécessite aucune

Quelques Ateliers vélo gérés par des associations

Cette liste n'est pas exhaustive, les associations qui développent cette activité peuvent se manifester auprès des associations membres pour rejoindre le réseau.

ASSOCIATIONS	VILLES	OUVERTURE DE L'ATELIER	TARIFS D'ADHESION	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE
Le Recycleur	Lyon	1994	27 € / 17 €	40h
Un P'tit véLo d'AnS la Tête	Grenoble	1994	20 € / 13 €	2 ateliers: (15 h + 15h)
Vélocampus	Nantes	2003	7€ / 40€ (+ prêt de vélo)	10h
Vélos en Ville	Marseille	2004	16 € / 8 €	18
Vélo utile	Marseille	2007	8€ / 4€	24 h
La bécane à Jules	Dijon	2008	15 € / 10 €	4h
A pincés et à vélo / Kazacycle	Romans sur Isère	2008	10€ / 5€	2h
Dynamo	Nancy	2007	20 € / 10 €	9h
Vieux Biclou	Montpellier	2007	16 € / 10 €	9h
Roue Libre / Vélobricolade	Chambéry	2007	16 € / 10 €	9h

expérience particulière : il est toujours plus facile de démonter que de remonter !

D'autres vélos sont vendus en l'état à des utilisateurs des ateliers pour être remontés par leurs soins avec l'aide des animateurs d'ateliers. Cela permet là encore d'apprendre des rudiments de mécanique. Les animateurs informent en même temps les cyclistes des réglages à surveiller pour garantir leur sécurité (freins, potence, etc.). Enfin, certains vélos peuvent être remis en état par l'association pour financer son activité.

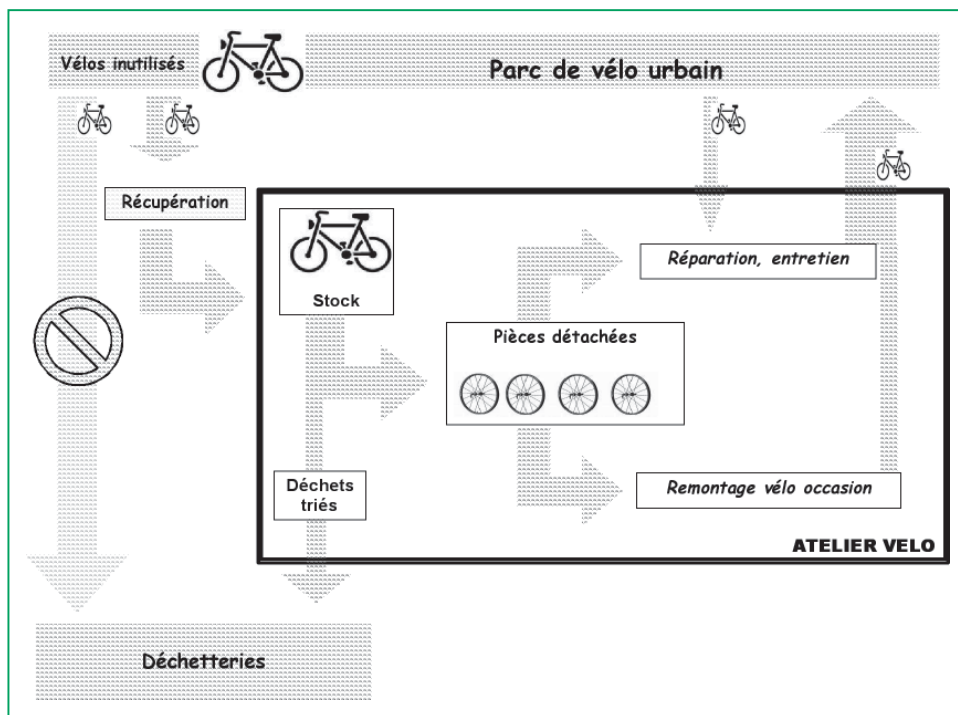
Organisation du stock de pièces détachées

L'organisation du stock de pièces détachées est un enjeu majeur pour permettre leur réutilisation par les adhérents pour réparer et remonter les vélos. Les roues d'occasions sont très demandées, en raison de l'usure, du vandalisme et du vol (souvent dû à de mauvaises habitudes de protection contre le vol). Certains ateliers vendent ces pièces détachées d'autres les laisse à libre disposition. Parfois, des pièces neuves sont également vendues pour faciliter les réparations des adhérents.

Déchets à la sortie des ateliers :

Les cadres nus et les pièces défectueuses, quand elles ne peuvent être affectées à une autre utilisation, sont amenés triés à la déchetterie. Certaines associations revendent d'ailleurs

Schéma : le processus de recyclage



l'acier et l'aluminium à des ferrailleurs. Au final, la part de «déchets» est extrêmement faible au vu des volumes arrivant dans les ateliers.

MATHIAS LEGROS, LE RECYCLEUR
JULIEN ALLAIRE, UN P'TIT VÉLO DANS LA TÊTE



Un p'tit vélo dans la Tête

Echo des régions